

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autoroute A10 Aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf

Fermeture de l'autoroute A10 de week-end du 22 juin au soir au 24 juin à midi

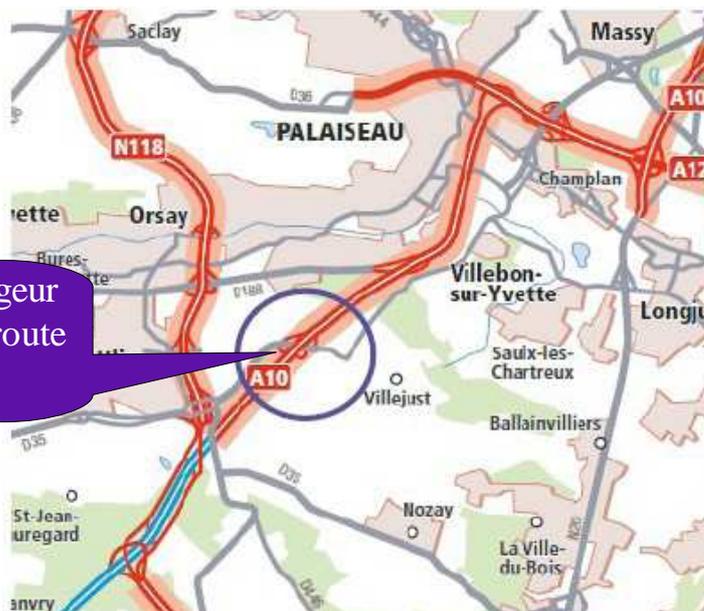
Dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf sur l'autoroute A10, le pont qui permet à la rue du Grand Dôme (VC31) de franchir l'autoroute va être démolie au cours du week-end des 23 et 24 juin 2012.

Pour la sécurité des usagers et des intervenants, cette démolition impose **une fermeture totale de l'autoroute A10** :

- **dans le sens Paris-Provence, du samedi 23 juin 2012 à 00h00 au dimanche 24 juin 2012 à 17h00, entre Wissous et Saint-Jean-de-Beauregard.**
Durant cette période, les usagers en provenance de Paris sont **déviés par l'autoroute A6 et la RN104** pour rejoindre la Provence.
- **dans le sens Province-Paris, du vendredi 22 juin à 22h30 au dimanche 24 juin 2012 à 17h00.**
Durant cette période, les usagers à destination de l'Ouest parisien sont **déviés par la RN 118** ; ceux à destination de l'Est parisien sont **déviés par la RN 104 et l'autoroute A6.**

Localement, les usagers souhaitant rejoindre les autoroutes A10 et A6 sont déviés par le réseau départemental.

Aménagement de l'échangeur
de courtaboeuf sur l'autoroute
A10



Le parc d'activités de Courtabœuf, qui s'étend sur 450 ha avec plus de 1200 entreprises, est le premier parc tertiaire européen. L'échangeur de Courtabœuf sur l'autoroute A10 (sur les communes des Ulis, Villejust et Villebon-sur-Yvette) ne permet actuellement les échanges directs qu'en provenance et à destination du Nord (Paris). Les autres mouvements, notamment vers le Sud (province) passent par l'échangeur dit du « ring » des Ulis, sur la RN118.

L'aménagement de l'échangeur de Courtabœuf vise donc à compléter le demi-échangeur actuel entre la RD 118 et l'autoroute A10, par un demi-échangeur complémentaire, afin d'assurer tous les mouvements, quelle que soit la provenance et la destination des usagers.

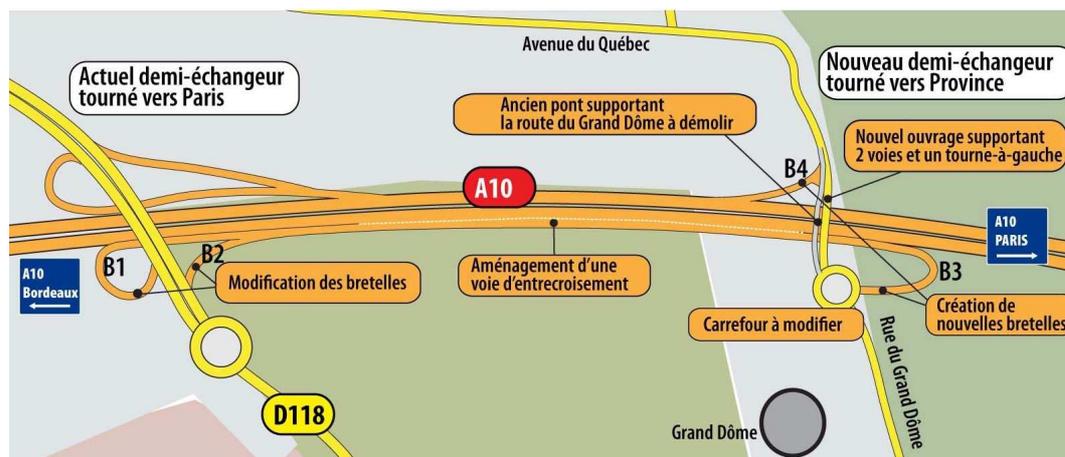
Ainsi, deux bretelles d'entrée et sortie vers le Sud (province) vont être créées sur l'autoroute A10, au niveau de la rue du Grand Dôme, à Villebon-sur-Yvette.

Afin de garantir le bon fonctionnement de ce demi-échangeur, un nouveau pont de franchissement de l'autoroute A10 supportant la rue du Grand Dôme, à deux voies, ainsi qu'une voie de tourne à gauche, de deux bandes cyclables et de trottoirs va remplacer le pont actuel.

Un nouveau giratoire, remplaçant celui existant à l'Est de l'A10, à proximité du grand Dôme va être aménagé. Le système d'assainissement va être rénové avec création de 2 bassins de traitement des eaux, pour mieux garantir la protection de l'environnement de l'échangeur.

Les bretelles existantes d'accès à l'autoroute A10 vers le Nord (Paris) vont également être réaménagées pour s'insérer sur une nouvelle voie d'entrecroisement entre les deux demi-échangeurs sur l'autoroute A10.





Les travaux nécessaires pour réaliser cet aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf sur l'autoroute A10, ont débuté depuis quelques semaines. Ils vont durer **24 mois, jusqu'en juin 2014** :

- **Entre mai 2012 et avril 2013**

- Les bretelles existantes permettant l'accès à l'autoroute A10 en direction du Nord (Paris) vont être successivement être réaménagées pour s'insérer sur la voie d'entrecroisement sur l'autoroute A10. Pour la sécurité des usagers et des intervenants, les bretelles existantes seront fermées successivement. La bretelle d'accès direct à l'autoroute A10 depuis la RD118 (bretelle B1) est fermée depuis début juin jusqu'à septembre 2012. La bretelle d'accès à l'autoroute A10 depuis le giratoire sur la RD118 (bretelle B2) sera fermée d'octobre 2012 à janvier 2013. L'accès à l'autoroute A10 en direction de Paris est ainsi maintenu en permanence.
- Les bretelles permettant les échanges avec l'autoroute A10 pour les usagers en direction ou en provenance du Sud (B3 et B4) seront aménagées dans le même temps. Elles seront ouvertes à la circulation dès qu'elles seront achevées.
- Pour construire le nouveau pont permettant à la rue du Grand Dôme de franchir l'autoroute A10 avec une voie de circulation dans chaque sens, l'actuel pont doit être démolé en préalable compte tenu de la grande proximité d'implantation de ces deux ponts. La construction des piles du nouveau pont débuteront dès la démolition du pont actuel.
- Durant cette période, la largeur des voies sur l'autoroute A10 est réduite pour les deux sens de circulation dans la zone des travaux, avec réduction de la vitesse maximale autorisée. La voie de droite (voie lente) au niveau du pont est condamnée dans le sens Paris-province. Le franchissement de l'autoroute A10 par la rue du Grand Dôme (VC31) est fermé à la circulation jusqu'à la fin des travaux. Les usagers sont dirigés vers le pont du demi-échangeur existant au Sud (RD118) pour franchir l'autoroute A10.

- **Entre avril 2013 et janvier 2014**

- La construction du nouveau pont se poursuivra avec notamment la mise en place de son tablier. Simultanément, la voirie communale sera aménagée. La largeur des voies sur l'autoroute A10 au niveau des zones de travaux restera réduite. La voie de droite dans le sens Paris-province sera rouverte à la circulation.

- **Entre février et juin 2014**

- Les travaux se termineront par la finition des chaussées, la mise en place d'équipements de sécurité sur l'autoroute A10 et la réalisation des aménagements paysagers.
Des neutralisations de voies sur l'autoroute A10 seront nécessaires exclusivement pendant nuit.

La direction des routes Île-de-France a optimisé l'organisation des travaux en tenant pleinement compte des difficultés de circulation liées aux fermetures de bretelles qui sont nécessaires à la sécurité des usagers et des intervenants.

Les choix mis en œuvre résultent de cette analyse approfondie : ils retiennent les solutions qui minimisent la gêne aux usagers, pour réaliser les travaux dans les meilleurs délais, afin que l'aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf, mené sans interrompre la circulation sur l'autoroute A10, se termine au plus vite pour réduire durablement les congestions existantes et de simplifier, sécuriser et fluidifier les accès à la zone d'activités de Courtaboeuf de manière pérenne.

Avant de partir consulter www.sytadin.fr

Pendant vos déplacements, soyez attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV).

Contact presse :

Nathalie LECOMTE- DiRIF
Téléphone : 01 46 76 87 82

Philippe PERRET- DiRIF
Téléphone : 06 64 47 97 80

Nathalie Rousselet -Préfecture de l'Essonne
Téléphone: 06 31 14 18 36